

Bureau Fédéral

Réunion du 15 juin 2018 à Paris

Présents : M. Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mme Cathy GISCOU et Stéphanie PIOGER

MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Philippe LEGNAME, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON et Yannick OLIVIER et ~~Alain SALMON~~

Invités : Mme Valérie ALLIO

MM. Stéphane KROEMER (assiste en partie) et Paul-André TRAMIER

Excusés : Mme Nathalie LESDEMA.

M. Alain SALMON

Assistent : Mme Léa DUMAS

MM. Alain CONTENSOUX (DTN), Raymond BAURIAUD, Jacques COMMERES, Sébastien DIOT, Jean-Philippe GAUDICHAU, Pascal GOUDAIL, Matthieu LACHENAUD, Jérôme PRIGENT, Matthieu SOUCHOIS et Gilles THOMAS.

ANNEXES	
N°	Intitulé de l'Annexe
1	2018-06-15 1-HN BF Point général VF
2	2018-06-15 BF HNO Liste arbitres aptitudes HN
3	2018-06-15 BF 1-HNO - Commissaires FFBB VDEF
4	2018-06-15 BF 5-CFC Champions et Phases Finales Saison 2017-2018 - V1 ASN
5	2018-06-15 BF 5-CFC Formules des Coupes de France (Saison 2018-2019) - V1 ASN
6	2018-06-15 BF 5 CFVxE Basket Santé - Panorama des licences et titres de participation FFBB
7	2018-06-15 BF - Classement arbitres CF
8	2018-06-15 Liste des arbitres Nationaux, Fédéraux et Stagiaires 2018-2019
9	2018-06-15 liste OTM HN et STAGIAIRE 2018-2019
10	2018-06-15 BF-4 CFMJ PROPOSITIONS CHALLENGE BJN-NES
11	2018-06-15 BF 4 CDC Etat des lieux rattachements territoriaux V1 PCO
12	2018-06-15 BF 4 CDC Homologation CTC 2018 v4
13	2018-06-15 BF 7-3x3 Règlements Généraux Tournois 3x3 VFIN
14	2018-06-15 BF 6 - DAJI Unions et demandes de dérogation
15	2018-06-15 BF - Présentation SG V1 TBE

1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT a une pensée pour Michel MELEDO, ancien Président du Comité Départemental du Morbihan et ancien membre du Comité Directeur de la Ligue de Bretagne, décédé la semaine dernière. M. MELEDO avait également fait partie des organisateurs de l'Euro Féminin 2013.

Il rappelle ensuite que la Fédération a passé la barre des 681 000 licenciés, ce qui est un record, mais il souligne que le nombre de licenciés clubs a chuté de 13 000. Comme chaque année, le budget prévisionnel tient compte d'une perte de licenciés et Jean-Pierre SIUTAT souhaite que les Ligues et Comités fassent de même par prudence.

Il signale que le projet FFBB 2024 & Club 3.0 se poursuit de manière très positive ; la fédération profite des assemblées générales pour partager la vision (le « pourquoi ») et présenter la stratégie de développement (le « comment ») aux dirigeants territoriaux (ligues, comités et clubs) ; afin de soutenir les territoires dans cette transformation (non obligatoire pour les clubs, nous le rappelons), la fédération propose un plan d'accompagnement important dont le recrutement de 6 premiers chargés de développement Club 3.0 dès cet été.

Les Assemblées Générales de Ligues démarrant ce week-end, il remercie Matthieu LACHENAUD et les services qui ont travaillé sur la réforme territoriale. Il précise que si, à ce jour, celle-ci se passe bien pour nos structures, ce n'est pas le cas pour certains autres sports.

Il félicite l'Equipe de France Féminine de 3x3, médaillée de bronze lors du très récent Championnat du monde à Manille.

2. Présidence

a. Point à l'international

Jean-Pierre SIUTAT annonce qu'il sera à Genève ce week-end pour participer au Bureau Central de la FIBA. Il rappelle un point retenu par le Bureau Central sur la protection des jeunes joueurs à l'international. A titre d'exemple, de nombreux joueurs de notre équipe de France U20M qui évoluent dans des universités américaines ne seront pas libérés pour participer au Championnat d'Europe cet été.

Concernant le conflit FIBA - ECA, pas eu d'avancée. Cependant, 2 clubs français (ASVEL et Limoges) et peut-être Monaco vont intégrer l'Eurocup. Si peu de clubs français, parmi ceux éligibles, choisissent la BCL, la France perdra des places réservées dans cette compétition. Il rappelle que la Fédération n'a aucun moyen d'empêcher un club de participer dans la compétition européenne de son choix.

Jean-Pierre SIUTAT juge très surprenant que la FIBA traite de la même manière les fédérations, leurs membres, et les promoteurs privés qui ne sont pas assujettis aux mêmes règles ; un exemple, pour engager un joueur dans une compétition fédérale, ce dernier doit fournir un certificat médical et le site de pratique doit répondre à certaines normes de sécurité, les promoteurs privés n'ont aucune obligation de fournir ces garanties. Jean-Pierre SIUTAT précise qu'il a rencontré, à ce sujet, la Directrice des sports qui a exprimé son accord avec la position de la Fédération.

Il annonce que les joueurs NBA sollicités pour la fenêtre de qualifications de juin - juillet seront présents.

b. Point au national

Jean-Pierre SIUTAT informe le Bureau que les travaux sur la gouvernance du sport se poursuivent. Un dernier séminaire se déroulera à Caen la semaine prochaine à l'issue duquel des propositions globales seront faites et pourraient déboucher sur un projet de loi.

Concernant Paris 2024, Il indique la volonté du COJO d'associer nos sportifs les plus célèbres, comme Tony PARKER et Zinedine ZIDANE, comme ambassadeurs des Jeux.

c. FFBB 2024 & Club 3.0

Jean-Pierre SIUTAT revient sur la conférence de presse qui s'est déroulée le 11 juin 2018 au siège de la Fédération durant laquelle il a présenté le projet FFBB 2024 & Club 3.0 ; de nombreux journalistes étaient présents et ont bien compris la vision de la Fédération.

Les règlements des Open 3x3 ont été finalisés et entreront en vigueur après l'Open de France à Toulouse (fin juillet 2018). L'Open de France restera itinérant afin que les territoires puissent en bénéficier.

Il indique également qu'il est souhaitable d'organiser un événement annuel sur Paris, pourquoi pas sur le site de La Défense qui devrait accueillir les épreuves de 3x3 durant les Jeux de 2024. La 1^{ère} édition pourrait être organisée après les Jeux de 2020 qui apporteront un coup de projecteur sur cette discipline.

Jean-Pierre SIUTAT annonce qu'il rencontrera, accompagné de Raymond BAURIAUD, Gilles BRAVO, Directeur de Hoops Factory afin de lui proposer un accord cadre permettant à chaque Hoops Factory de devenir un Club 3.0 (sous réserve d'adoption des nouveaux statuts par l'Assemblée Générale de la FFBB). Il précise que Hoops Factory va créer des équipes de 3x3.

Il souhaite également rassurer les clubs quant à leur accompagnement par la fédération ; il rappelle, une fois encore, qu'il n'y a aucun caractère obligatoire pour les clubs. Les Comités puis demain les Ligues ont, eux, l'obligation de proposer des compétitions de 3x3.

Il ajoute que les 900 premiers clubs engagés dans le championnat 3x3 FFBB seront dotés de ballons (coût pour la fédération : 120.000 €)

Il propose également, que tout nouveau Club 3x3 affilié reçoive une dotation d'un montant égal à celui de sa première affiliation.

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral

Concernant l'accompagnement des structures, les fiches de postes des Chargés de développement Clubs 3.0 ont été créées, le souhait étant de recruter 3 hommes et 3 femmes. Ces 6 personnes seront supervisées par Matthieu LACHENAUD, dorénavant intégré au COTECH. Elles devraient être installées dans les Ligues ou Comités, en fonction de leur résidence principale, afin de pouvoir travailler localement avec les structures.

Jean-Pierre SIUTAT propose qu'un séminaire se tienne dès septembre pour les Directeurs Territoriaux qui participeront à l'ouverture d'une réunion de Bureau Fédéral

Un séminaire des ressources des Ligues chargées du 3x3 est également envisagé.

Un phoning sera réalisé par Jérôme PRIGENT auprès des Comités Départementaux afin de connaître leur avancement sur leur organisation et leurs projets de compétitions 3x3.

Il informe le Bureau qu'un courrier a été envoyé à la Ministre des Sports, à la Directrice des Sports, à la Directrice Générale du CNDS et à Denis MASSEGLIA, Président du CNOSF, afin de leur présenter la note d'opportunité, rédigée par Paul-André TRAMIER, exposant le Plan Infra et proposer la création d'un accord cadre au CNDS qui permettrait aux territoires de faciliter les demandes de subventions pour rénover des terrains extérieurs.

Il signale également qu'un travail est en cours avec Gil VILLAIN sur l'optimisation de l'espace des terrains existants ou à créer. Jean-Pierre SIUTAT souhaite qu'en accompagnement de cette note d'intention, soit présenté un dossier de labellisation du terrain avec toutes les solutions avec différents budgets.

Il rappelle qu'environ 6 500 gymnases sont utilisés partiellement par les clubs et que 10 000 terrains extérieurs environ existent sans être vraiment utilisés par les clubs.

Enfin, concernant la réforme territoriale, il signale que le cabinet Mazars propose aux nouvelles Ligues de les aider à consolider leur architecture comptable.

3. Délégation Haut Niveau

a. Point général

Philippe LEGNAME propose de modifier le règlement sportif particulier LFB afin que l'attribution des places en Eurocup Women se fasse en fonction du classement de la saison régulière.

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral

Il propose également qu'une pénalité financière soit appliquée en cas de non-respect de la charte graphique marquage terrain et délai d'envoi/validation du BAT.

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral

b. NM1

Il présente ensuite le calendrier des réunions de travail FFBB/LNB sur les conventions de parrainage entre les clubs de NM1 et de LNB ainsi que les principes proposés pour cette convention (voir l'annexe 1).

Jean-Pierre SIUTAT annonce que Jacques COMMERES a participé à une réunion avec les entraîneurs de clubs de LNB : il en est ressorti que les clubs professionnels, peu au courant du projet de licence AS, ont l'air peu intéressés par ce projet. Les clubs de NM1 en revanche sont demandeurs. Il souhaite que la LNB, comme elle s'est engagée, incite ses clubs à signer cette convention de parrainage et à introduire des joueurs avec licence AS dans leurs effectifs.

Philippe LEGNAME souhaite que les clubs de NM1 intéressés par le dispositif soient identifiés et accompagnés par la Fédération dans leurs démarches auprès des clubs de LNB.

c. HNO

i. Validation des listes d'arbitres à aptitude haut-niveau

Paul MERLIOT soumet à la validation du Bureau Fédéral la liste des arbitres à aptitude Haut Niveau établie par le HNO (voir l'annexe 2).

Validation de la liste par le Bureau Fédéral
--

Paul MERLIOT signale avoir reçu un courrier jugé diffamatoire de Mounir EL FAIZ, adressé également aux arbitres, et souhaite porter plainte. Il demande l'ouverture d'un dossier disciplinaire.

Le Bureau Fédéral est favorable à l'ouverture d'un dossier disciplinaire et renouvelle sa confiance à Paul MERLIOT pour l'animation du HNO.

ii. Charte des Officiels – Evolutions HNO

Paul MERLIOT présente les modifications règlementaires concernant la Charte des Officiels.

iii. Commissaires

Il présente ensuite les missions des Commissaires, les conditions d'accès à la fonction de commissaire et leur mode de désignation (voir l'annexe 3).

4. Délégation Compétitions & Pratiques Sportives

a. Point général

Gérald NIVELON annonce que les procédures d'engagement en Championnat de France débiteront lundi 18 juin à 10h30 et se termineront le mercredi 27 à minuit. De plus, il rappelle que les repêchages sur la règle du ranking sont possibles jusqu'au 31 juillet. La diffusion de la composition des poules et des calendriers des Championnats de France est prévue avant le 7 août 2018.

b. Commission Fédérale des Compétitions

i. Champions et Phases Finales Saison 2017-2018

Gérald NIVELON présente ensuite la liste des champions et phases finales pour la saison 2017-2018 (voir l'annexe 4).

ii. Formules Coupes de France (Saison 2018-2019)

Il expose ensuite les formules des Coupes de France pour la saison 2018-2019 (voir l'annexe 5). Jean-Pierre SIUTAT propose qu'une réunion des Commissions des Compétitions des nouvelles Ligues soit organisée durant laquelle les coupes territoriales seront abordées.

iii. Equipe U18 Elite Perpignan

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que le club de Perpignan le Soler MB a fait appel de la décision de la CFD ; il demande au Bureau s'il souhaite maintenir ou non l'équipe U18 Féminine Elite. Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral décide de maintenir l'engagement de l'équipe U18F Elite du club de Perpignan
--

c. Commission Fédérale VxE

i. Business Basket Santé 2018/2020

Yannick OLIVIER présente les licences Basket Santé qui pourront être proposées par les clubs (voir l'annexe 6).

Le Bureau Fédéral souhaite que la part des Ligues et Comités sur les licences Basket Santé soit plafonnée à 10%. Cette décision sera à faire validée par le Comité Directeur.

ii. Gay Games – Point sur l'organisation

Yannick OLIVIER rappelle que les Gay Games se dérouleront du 4 au 12 août 2018. Les épreuves de Basket se dérouleront à Issy Les Moulineaux et rassembleront 31 équipes masculines et 6 féminines. Il précise que 18 arbitres et 3 OTM sont mobilisés et qu'une indemnisation de 30€/demi-journée est prévue.

Il rappelle également que les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 juillet.

5. Délégation Formation & Emploi

a. Point général

Christian AUGER annonce que la priorité est la formation des JIG. Il ajoute qu'un courrier a été envoyé par mail aux clubs et positionné sur eFFBB afin de leur transmettre les informations relatives aux sessions de formation organisées au mois d'août. De plus, la mise en ligne du calendrier des formations est en cours, afin que les clubs puissent inscrire leurs JIG.

Il annonce également qu'une réunion du Comité Stratégique INFBB se déroulera les 6 et 7 juillet durant laquelle un travail sur le plan de formation associé à FFBB 2024 et club 3.0 sera effectué (adaptation des cursus de formation existants si nécessaires et nouvelles formations).

Une discussion s'engage entre les membres du Bureau quant à l'obligation, ou non, d'être licencié pour assister aux formations, JIG notamment.

b. Commission Fédérale des Officiels

i. Validation des listes d'arbitres à aptitude championnat de France.

Stéphane KROEMER présente les modalités de montées et descentes, et soumet à la validation du Bureau la liste complète des arbitres Nationaux, Fédéraux et Stagiaires pour cette même saison (voir les annexes 7 et 8).

Validation de la Liste des arbitres à aptitude Championnat de France par le Bureau Fédéral
--

La Charte des Officiels doit être mise à jour en intégrant les modalités de montées et descentes et y préciser que les listes sont validées par le Bureau Fédéral et non le Comité Directeur.

ii. Validation de la liste des OTM à aptitude HN

Stéphane KROEMER propose ensuite la liste des OTM à aptitude Haut-Niveau (voir l'annexe 9).

Validation de la Liste des OTM à aptitude Haut-Niveau par le Bureau Fédéral

6. Direction Générale / Direction Technique

a. Point général

Alain CONTENSOUX informe le Bureau que s'est tenu le 14 juin à Antibes une conférence de presse au cours de laquelle était présenté le programme de l'Equipe de France Féminine en préparation de la Coupe du Monde en Espagne.

Il revient sur la situation de l'Equipe de France U20 masculine qui se voit privée de 5 de ses meilleurs joueurs, qui évoluent dans des universités américaines, et ajoute que cela va réellement mettre l'équipe en difficulté, alors que l'on pourrait viser le podium avec l'équipe au complet.

Jean-Pierre SIUTAT ajoute que la Fédération espagnole a pu trouver des solutions les années précédentes et solliciter ses joueurs qui évoluaient aux Etats-Unis. Il s'entretiendra à ce sujet avec le président de la Fédération espagnole lors du Bureau Central de la FIBA ce week-end.

Alain CONTENSOUX fait savoir aux membres du Bureau que le stage à Voiron de l'Equipe de France Féminine de 3x3 a été fructueux. En effet, l'équipe a décroché la médaille de bronze et une joueuse de l'équipe a été n°2 mondiale (les classements évoluant rapidement, elle est actuellement 6^{ème}) et une autre 12^{ème}.

Il ajoute que la France est 7^{ème} au classement mondial 3x3 (classement cumulé sur l'ensemble des équipes) :

- 9^{ème} pour l'équipe Sénior Féminine
- 15^{ème} pour l'équipe Sénior Masculine – Il précise cependant que des équipes vont participer à des tournois cet été qui devraient permettre de rapporter des points et donc de monter dans le classement

b. TIL 2019-2020 – Point de situation

Alain CONTENSOUX rappelle que, lors de sa dernière réunion du 11 mai, le Bureau Fédéral a attribué, sous réserves, l'organisation des TIL 2019 et 2020 au Comité Départemental du Jura. Des problèmes d'hébergement se posaient (6 stagiaires par chambre et hébergement des chefs de délégation sur un autre site). Il annonce qu'il a eu des retours du Comité, garantissant l'hébergement des stagiaires à 4 par chambre et l'hébergement des chefs de délégation à proximité des équipes.

Le Bureau Fédéral confirme l'attribution de l'organisation des TIL 2019 et 2020 au Comité Départemental du Jura

Gérald NIVELON signale que Michel GILBERT lui a fait part de sa surprise quant aux tarifs pratiqués sur un TIL bi-zones U15.

Une étude sera menée sur les tarifs pratiqués cette saison.

7. Délégation Jeunesse & Territoires

a. Point général

Cathy GISCOU informe les membres du Bureau qu'elle rencontrera l'USEP en septembre afin de signer une convention.

Elle ajoute que le Challenge Benjamin(e)s scolaire s'est tenu à Strasbourg en présence de Vincent COLLET qui a remis les récompenses. Il s'agissait d'une belle organisation.

Elle signale que les finales FFSU se sont tenues la semaine dernière.

Enfin, elle annonce qu'elle sera présente mercredi 20 juin au CNOSF dans le cadre d'Education et Culture où la présidente de l'USEP, qui est également vice-présidente du CNOSF, fera une présentation.

b. Challenge Benjamins – Benjamines – Evolutions

Valérie ALLIO présente 3 propositions d'évolution du Challenge Benjamin(e)s (voir l'annexe 10).

Un tour de table se déroule.

Le Bureau Fédéral retient la 1^{ère} proposition et souhaite laisser la liberté aux Ligues d'organiser, ou non, une finale régionale

c. Produit de fidélisation des licenciés – Stratégie

Valérie ALLIO signale que les clubs n'ont pas été suffisamment informés du dispositif et demande donc de supprimer la date butoir des commandes de bracelets pour la saison prochaine et de permettre aux Comités de regrouper les commandes de leurs clubs afin d'éviter les frais de port.

Elle ajoute qu'une information et des posters seront distribués et qu'une communication sera faite lors du forum du MiniBasket.

Jean-Pierre SIUTAT annonce qu'il a rendez-vous avec Jean-Pierre HUNCKLER sur ce sujet le 21 juin.

d. Labellisation Paris 2024

Cathy GISCOU fait savoir aux membres du Bureau qu'il y a une volonté ministérielle de labelliser les actions menées au sein des clubs et des établissements scolaires. Elle propose qu'une note de cadrage soit communiquée aux structures à ce sujet. En dehors de cela, la FFBB n'a pas de rôle dans ce dispositif.

Ce point sera mis à l'ordre du jour du Bureau Fédéral du 4 juillet.

e. Commission Démarche Clubs

i. Rattachements territoriaux - Présentation de la situation actuelle et proposition d'évolutions

Pierre DEPETRIS fait un état des lieux des rattachements territoriaux (voir l'annexe 11).

Jean-Pierre SIUTAT souhaite qu'une liste des cas concernés soit établie et traitée par la Commission Démarche Clubs. En cas de difficultés, il appartiendra au Bureau Fédéral de statuer sur le dossier.

ii. CTC - Propositions d'homologation des Coopérations Territoriales de Clubs

Pierre DEPETRIS présente ensuite les demandes de créations de CTC (voir l'annexe 12). Il précise que figurent en jaune les CTC Val de Charente Saintes Cognac et Elan du Hainaut pour laquelle la Commission a donné un avis défavorable.

Le Bureau Fédéral valide les créations de CTC, à l'exception du Val de Charente Saintes Cognac et Elan du Hainaut pour lesquelles la Commission a émis un avis défavorable

La création de la CTC Paris Basket Avenir sera traitée lors du Bureau Fédéral du 4 juillet.

Il expose ensuite les demandes de renouvellements et modifications de CTC

Le Bureau Fédéral valide les demandes de renouvellements et modifications des CTC, à l'exception de celles pour lesquels les avis des Comités n'ont pas été communiqués à la Fédération

Le Bureau Fédéral refuse la modification de la CTC Nohanent Blanzat Chateaugay (CD63) et souhaite que le Comité soit contacté à ce sujet

8. Délégation 3x3

a. COMED – Evolutions règlementaires 5x5 / 3x3

Jérôme PRIGENT propose, en accord avec la Commission Médicale, de limiter les rencontres à 2 par semaine en U18 (2 rencontres de 5x5 ou 2 plateaux de 3x3 ou 1 rencontre de 5x5 et 1 plateau de 3x3). Les U15 seront limités à 1 rencontre de 5x5 et 1 plateau de 3x3 maximum.

Cependant, les inscriptions aux tournois étant une démarche individuelle, la Fédération ne peut imposer de nombre maximum de rencontres par semaine.

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral

Le Bureau Fédéral interdit les CTC pour les équipes de 3x3.

b. Règlement des tournois

Jérôme PRIGENT présente le règlement des tournois de 3x3.

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral

9. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

a. Point général

Stéphanie PIOGER informe les membres du Bureau que, pour des envois par mail à de multiples destinataires, il convient de mettre toutes les adresses en copie cachée car cela entre dans le cadre de la loi RGPD. Une note sera rédigée et transmise aux structures à ce sujet.

Elle invite également les élus responsables des différentes commissions à relire le document unique des modifications règlementaires afin de s'assurer qu'il n'y ait pas eu d'oubli ou d'erreur.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite que les responsables des services dont dépendent ces commissions fassent également vérifier le document unique par leurs équipes.

b. JIG - Définition des missions

Stéphanie PIOGER demande s'il est possible pour un joueur évoluant en Nationale 2, non brûlé et sans contrat JIG, de jouer en Nationale 3 ?

Le Bureau Fédéral décide qu'un joueur non brûlé de N2 peut évoluer dans une division inférieure à condition d'avoir un contrat JIG

Stéphanie PIOGER souhaite ouvrir les formations JIG aux joueurs n'ayant pas encore signé de contrats mais susceptibles de le faire.

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral. Les questions relatives aux assurances des joueurs concernés seront abordées lors du Bureau Fédéral du mois de juillet.

Stéphanie PIOGER annonce que les MIG couvriront les actions liées au 3x3 et aux Camps Génération Basket. Les clubs peuvent proposer d'autres missions à la Fédération qui les étudiera et pourra ou non les valider.

- c. Unions : examen des demandes de secondes équipes Senior pour 2 unions

Stéphanie PIOGER présente les demandes de dérogation au règlement concernant les Unions du Tours Métropole Basket et du Basket Métropole Aix Venelles (voir l'annexe 14).

Le Bureau Fédéral accorde les deux dérogations

10. Trésorerie

- a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER fait part au Bureau Fédéral de la demande du Comité Départemental de Savoie qui souhaite que la Fédération se porte caution afin de pouvoir acquérir un siège. Le montant de l'emprunt serait de 110 000€ sur 15 ans, soit 710€ par mois. Il précise que c'est un Comité en bonne santé financière qui a des fonds propres.

Il propose donc d'accepter le cautionnement à condition que le Comité n'emprunte pas la totalité de la valeur du bien mais y investisse 30 000€ de ses fonds propres.

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral

11. Délégation Marque

- a. Point général

Raymond BAURIAUD annonce qu'un montage de la conférence de presse qui s'est déroulée la veille autour de Paris 2024 est disponible sur YouTube. Il précise que les retombées de cette conférence sont excellentes. Il ajoute que la conférence de presse qui s'est déroulée à Antibes le 14 juin s'est très bien passée. Durant cette conférence, le programme de l'Equipe de France Féminine a été annoncé dont le tournoi à Antibes pour lequel la billetterie est ouverte.

La prochaine conférence de presse concernera l'Equipe de France Masculine et se déroulera le 26 ou 27 juin prochain à Nanterre avant le déplacement en Bosnie. Tous les joueurs de l'équipe seront rassemblés à Paris à ce moment-là.

Il signale que le lieu de la fenêtre de qualification de l'Equipe de France Masculine du mois de décembre reste à déterminer.

Il ajoute que l'offre de terrain 3x3 a été finalisée et sera proposée aux structures. Cela peut entrer dans le cadre du plan infra.

12. Secrétariat Général

- a. Séminaire des Ligues et Comités - Etude sur l'absence de certaines structures

Thierry BALESTRIERE fait un point sur les structures qui étaient absentes lors des séminaires des présidents de Ligues et Comités des 21 et 22 avril 2018 (voir l'annexe 15).

- b. Challenge de l'Esprit Sportif – Lauréats

Il propose les lauréats du Challenge de l'Esprit Sportif : Hermine de Nantes pour le trophée masculin et S.I Graffenstaden pour le trophée féminin.

Validation du Bureau Fédéral

- c. Codification des organismes dans FBI

Il expose les codifications des organismes dans FBI (voir la suite de l'annexe 15). Il ajoute qu'il a reçu de la part du service informatique les différents référentiels des compétitions dans FBI. Il apparait que certaines structures inventent les noms des compétitions. Cela sera harmonisé.

13. Questions diverses

Gilles THOMAS signale qu'il a participé à l'Assemblée Générale de la copropriété.

Sébastien DIOT informe le Bureau que la Fédération est représentée au Salon du Sport Féminin qui se déroule actuellement à la porte de Versailles et propose 2 animations.

Gérald NIVELON fait part au Bureau de la satisfaction des CTF qui ont participé au séminaire à l'INSEP. Il ajoute qu'un travail est en cours avec le service Communication et la Direction Technique dans le cadre de la lutte contre le racisme. Des joueurs et des joueuses sont mobilisés.

Christian AUGER revient sur les finales de N3 dont les retours ont été très positifs, tant du côté des équipes métropolitaines qu'ultra-marines. Un débriefing de la manifestation doit avoir lieu.

Jean-Pierre SIUTAT regrette l'absence d'Alain BERAL qui devait faire une présentation du document stratégique LNB ; cette présentation se fera lors du Bureau Fédéral du 4 juillet.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 4 juillet 2018.